

des Princes &c. Octobre 1759. 301

Erfurth. La Duchesse douairière de Saxe-Weymar & d'Eysenach prit le 20. Août, aux acclamations des habitans, la Régence du Pays, en conséquence des Parentes de Tutelle émancipées d'Autorité Impériale, qui lui adjugent l'administration des Etats du feu Duc pendant la minorité des Princes Charles-Auguste & Frederic-Constantin, ses deux fils. En même-tems l'on expédia des Lettres circulaires de notification aux principales Cours de l'Europe.

A R T I C L E I I I .

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en F R A N C E , depuis le mois dernier.

L Es affaires de mer ne sont pas jusqu'à présent plus favorables aux armes du Roi que celles de terre. La consternation causée en France par la perte de la Bataille de *Minden* & de ses suites, vient d'être augmentée par la perte de la moitié d'une Escadre respectable, pour l'équipement de laquelle on avoit fait des dépenses extraordinaires & employé un tems considérable. L'Escadre de *Toulon*, sortie de ce Port sous le commandement de Mr. de la Cluë, comme on l'a marqué le mois passé, n'a été rien moins qu'heureuse. Pour exécuter les projets de la Cour, elle avoit heureusement passé le Déroit le 16. Août, forte de douze Vaisseaux & six Frégates, lorsqu'elle se sépara. (Quelques-uns disent par un coup de vent.) Cinq des premiers gagnèrent néanmoins le Port de *Cadix*, avec trois Frégates. Ce sont les Vaisseaux le *Fantastique*, le *Lion* & le *Triton*